

Émanation la plus condensée de notre qualité à nous mouvoir dans le temps et dans l'espace

La signature et ses secrets

La graphologie professionnelle considère l'étude de l'écriture et de la signature comme deux approches du geste graphique bien distinctes.

En effet, si le *cursus scripturae* (lettre ou tout autre document manuscrit) témoigne de la personnalité sociale, c'est-à-dire de son comportement avec autrui voire avec la spécificité du destinataire et le contenu sémantique de la raison d'écrire, il en est tout autrement pour la signature.

On peut avancer que la signature est un peu à l'écriture ce qu'une marque ou une griffe de couturier est au vêtement. La signature montre la personne dans sa nudité psychologique, ce qu'elle est intrinsèquement sans les multiples et innombrables artifices qu'un vêtement peut offrir à la vue de ceux qui l'observent comme une marque identitaire sociale.

La conscience collective en est si intimement convaincue que la signature graphique est toujours, même à l'ère numérique, ce qui authentifie juridiquement la qualité spécifique qui distingue un individu d'un autre. C'est donc simplement par leur geste (leur micro geste graphique en l'occurrence) propre et unique que des chefs d'Etat, rois ou empereurs ont changé la face du monde en se répartissant des territoires et en ratifiant leurs actes par leur griffe au bas d'une page sur des traités soigneusement conservés, pour faire preuve de la validité des dits actes.

Description de la personnalité – deux identités scripturales signature-écriture

Un graphologue qui a la chance de disposer de l'écriture cursive (écriture tracée au courant de la plume) et de la signature pourra donc offrir à un tiers ou au propriétaire de l'écriture une description de sa personnalité en situation de paraître, de communiquer ou d'établir des relations avec autrui. Mais il livrera un regard parfois crucial de véridicité quand la signature, par un geste graphique différent, révèle d'autres identités de caractère intimes, parfois presque étrangères, selon le degré de cohésion de la personne à ce qu'elle donne à voir d'elle-même.

En comparant les deux identités scripturales *signature-écriture*, le graphologue trouve ainsi souvent la clé d'énigmes comportementales dont peut souffrir l'auteur lui-même, un conjoint, une famille ou encore le réseau social ou professionnel que fréquente le signataire. On doit donc comprendre que plus le geste graphique de la signature est proche de celui de l'écriture, surtout dans sa lisibilité, plus on peut avoir la quasi-certitude, si l'écriture est spontanée, de l'intégrité morale de la personne.

Il est en effet aisé de saisir que le but de la signature est bien de révéler son nom à qui on écrit, même si c'est à un peuple entier. Comme c'est le geste graphique qui authentifie et non la forme, on admet des signatures simplifiées à l'essentiel de l'écriture tant que le geste identitaire demeure reconnaissable.



Maxence Brulard
Genève

Les signatures lisibles

La plupart des signatures lisibles s'enrichissent néanmoins de ce qu'on appelle des superfétations graphiques. Les plus souvent rencontrées sont le soulignement de la signature d'un trait de gauche à droite, indice du désir du scripteur qu'on n'ignore pas sa valeur dont il peut douter quant à sa réalité objective (fig. 1). Si le soulignement est réalisé avec une finale qui se retourne vers la gauche, geste sinistrogre (de droite à gauche), l'intention est de ramener à soi fermement tout bénéfice de ses productions (auto valorisation) (fig. 2). Parfois, le trait construit une ligne entourant complètement la signature. Elle est dite « paraphe enclavant », un peu comme ces bulles de bandes dessinées contenant un texte: le scripteur se réfugie dans un comportement autarcique et tient fermement à ce qu'on n'« irrupte » pas dans sa sphère privée. Il constitue ainsi une protection dite foetale et exprime sa méfiance par rapport à l'environnement (fig. 3). Deux traits parallèles avec un soulignement et un surlignement semblent confirmer le corps de la signature comme un train dans ses rails. Celle du commandant Cousteau est célèbre: s'interdire tout ce qui peut gêner la tension vers un objectif à atteindre coûte que coûte (fig. 4). Il arrive que l'auteur biffe sa signature par un retrait médian sinistrogre, signe d'une autodestruction inconsciente qui peut, dans certains cas extrêmes, indiquer une tendance suicidaire (fig. 5). Ce genre de signature est appelé en graphologie « embrochée » ou « transfixée », ce qui donne bien l'idée de retourner le couteau contre soi ou d'accepter de se transformer en « poulet rôti ». Parfois le signataire utilise l'initiale de son prénom en la prolongeant en un long trait sur lequel semble se poser le reste de sa signature. C'est le signe d'un instinct sécuritaire très développé qui tente constamment d'anticiper les garde-fous à se mettre pour communiquer, faisant ainsi une personnalité avec le moins de risques ou de dangers possibles (fig. 6). Ici s'ajoute un embrochement mu par un geste dextrogre (de gauche à droite): l'auteur souhaite embrocher la partie la plus patronymique de son identité tout en soulignant son importance à lui (grande taille de l'initiale du prénom). Indépendamment des « surajoutures » de lignes inutiles qui donnent néanmoins par ce geste graphique gratuit beaucoup d'informations sur l'identité du scripteur, on dispose de toute une gamme de ce qu'on appelle les « paraphes en retour ». A la fin de la signature, le scripteur prolonge souvent par un geste de haut en bas un trait final qui ressemble à

une faux, parfois assorti d'un point dit « du procureur ». Ce geste péremptoire est celui de la volonté de s'affirmer farouchement dans le monde matériel comme on plante un piquet pour marquer son territoire (fig.7). Le point éventuel est là pour interdire qu'on revienne sur ce qu'il est ou ce qu'il fait.

Toutes les nuances existent de ce genre de « paraphe en retour », plus ou moins court, plus ou moins long, plus ou moins courbe, plus ou moins angulaire, montrant alors la discrétion dans l'affirmation de soi, l'autoritarisme, la sournoiserie ou l'intransigeance, toutes manipulations non détectées par la seule écriture.

Ainsi, même la signature sans le texte peut suffire à un expert pour une analyse sérieuse puisque l'essence même des caractères et de leurs manifestations que révèle la signature est, d'un point de vue identitaire, la plus riche en information. Par exemple, la signature de Donald Trump est assez explicite pour, à elle seule, identifier l'homme. La graphologie recourt à un terme spécifique pour décrire ce type d'écriture dite « enchevêtrée » : des parties de lettres semblent se superposer ou littéralement s'encastrent les unes dans les autres (fig.8). « Les enchevêtrements vont à l'encontre du dégagement de soi, dans la pensée et dans les actes, qui peut se lire dans une écriture aérée. Ces personnalités cherchent à dépasser leurs possibilités lorsqu'elles ne sont pas enclines à les surestimer. Les enchevêtrements contribuent à troubler la clarté d'exposition d'une écriture et peuvent, dans les cas extrêmes, mener celle-ci à une confusion » (1). Ce graphisme en forme de herse révèle la psychorigidité du personnage, son intransigeance et une identification dangereuse à l'inconscient collectif américain de l'hyper virilité du cow-boy au fusil conquérant.

Dans les signatures lisibles, on admet conventionnellement en Europe qu'on signe avec l'initiale du prénom, un point après et enfin le nom de famille. La manière dont est rédigé le prénom par rapport au nom de famille permet de comprendre comment la personne se perçoit relativement à la famille dont elle doit aussi porter le nom. La « terrible » signature d'Adolphe Hitler illustre le propos (fig.9). La lettre du prénom est en retrait du nom et le patronyme donne l'image d'un ressort à boudin qui chute : destruction du passé agrégé dans ce patronyme dont le contenu et la souffrance refoulés servent de moteur pour valoriser le moi, construit avec une rigoureuse et machiavélique méthodologie. Un prénom beaucoup plus grand que le nom de famille montre clairement la volonté de se démarquer de l'influence familiale ou paternelle. A l'inverse, on se met à l'abri derrière l'identité familiale ou celle du père. Il serait trop long de citer ici tous les cas de figure parfois névrotiques qu'on peut découvrir.

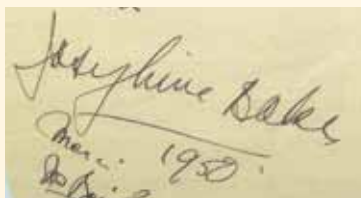


Fig. 1: Josephine Baker

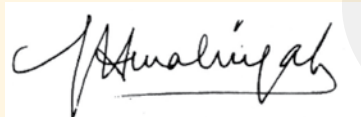


Fig. 2: Anonyme



Fig. 3: François Hollande



Fig. 4: Jacques-Yves Cousteau



Fig. 5: Anonyme



Fig. 6: Anonyme



Fig. 7: Pauline Carton

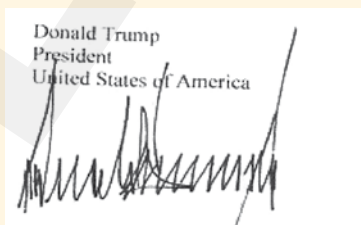


Fig. 8: Donald Trump



Fig. 9: Adolf Hitler



Fig. 10: Anonyme

Les signatures illisibles

Alors que la signature est précisément faite pour désigner l'identité du scripteur, une signature illisible constitue donc un déni de sa propre identité pour inventer une identité de procuration qui ne peut que servir à montrer une face artificielle de sa personne. « Sur dix signatures illisibles, neuf cherchent à dissimuler l'infériorité du signataire » (2).

La « cryptomania » qui sévit actuellement depuis Internet offre toute licence à chacun de se cacher derrière un « pseudo » pour trouver une femme ou un homme à son goût ou communiquer sous couvert d'anonymat ce qu'on n'a pas le courage de signer. Curieusement, les signatures graphiques suivent cette mode de transformer une signature en un graffiti qui, pour le graphologue sagace, se révèle un véritable sac à névrose (fig.10). Ainsi, alors qu'il y a seulement quelques générations, l'honneur de signer son nom d'une manière très lisible et même de l'orner, était un signe de qualité et de distinction, on observe de plus en plus rarement des personnes qui signent simplement leur nom avec leur écriture usuelle. Une fois libéré de l'obligation d'aligner des lettres les unes après les autres pour dire qui on est, les expressions les plus inventives voire les plus délirantes donneront libre cours à des amas graphiques livrant un ou plusieurs états névrotiques en toute clarté.

Quelques exemples illustrent pêle-mêle la psychorigidité manifeste, l'obsession, le sadisme, l'esprit de vengeance, l'intransigeance, l'infantilisme, la perversion narcissique ou la sexualité obsessionnelle. On se référera pour ce genre d'analyse à la graphologie des graffitis à laquelle elle s'apparente de très près (fig. 11).

Les visas

Les visas (visa=paraphe apposé sur un document pour le valider) prêtent de plus en plus souvent à confusion dans le monde judiciaire car on les prend à tort, dans certaines procédures, au même titre que les signatures en bonne et due forme. Originellement, un visa est une attestation qu'un acte a été examiné, ce qui le rend valable. Bien des gens obligés de signer beaucoup finissent par réduire leur signature soit à ses deux initiales soit à un dessin graphique censé condenser l'identité du signataire. Mais de façon bien plus perverse, et on l'a vu dans des banques par exemple, certains contrôleurs ou caissiers visent de cette manière, ce qui, en cas de difficulté ou d'erreur, leur permet de nier leur identité. En effet, n'importe qui peut aisément imiter un visa et, de plus, son illisibilité les autorise à réfuter qu'ils sont bien les auteurs d'une trace graphique ainsi rendue anonyme. Ils ne pourraient pas le faire avec une signature lisible. Avoir vu un acte

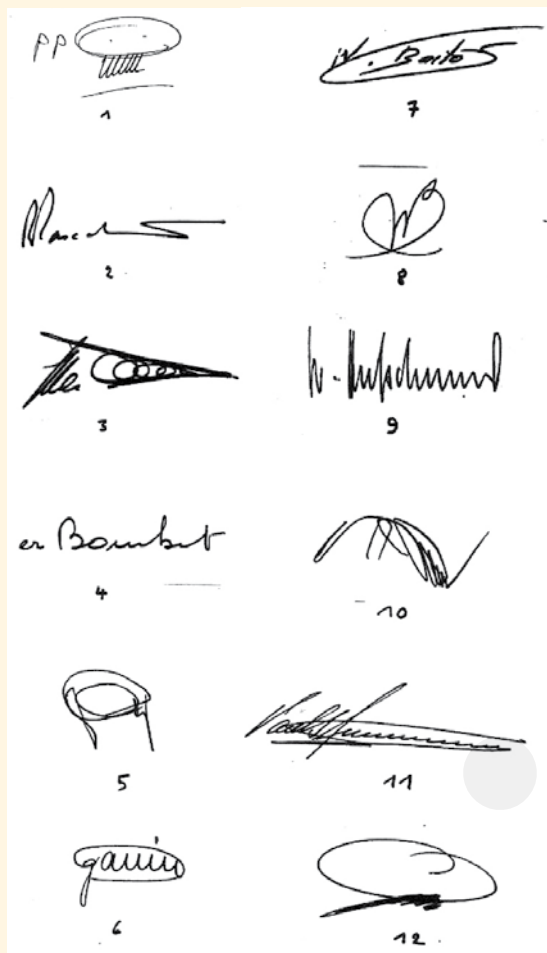


Fig. 11: Panel de signatures illisibles

ne veut pas dire qu'on l'approuve, ce qui probablement explique la mention supplémentaire « lu et approuvé » encore souvent mentionnée. Un visa n'engage pas autant qu'une vraie signature et pour ceux qui en ont pris l'habitude d'une manière quasi systématique, on peut envisager un certain laxisme destiné surtout à se déresponsabiliser en cas de conflit, de contestation ou de désaccord avec le contenu de la chose visée. Ainsi, bien des présidents ou chefs d'Etat appelés aux plus hautes responsabilités et devant signer d'innombrables documents prennent encore le temps de signer d'une manière suffisamment reconnaissable ou facilement identifiable. Une suspicion morale est donc fondée si quelqu'un vise au lieu de signer sauf si, sur son passeport ou sa carte d'identité, parfois pour des raisons neuro-motrices, le signataire a officiellement réduit sa signature à une forme simplifiée.

L'évolution des signatures, un exemple d'école

Contrairement à ce qu'on imagine, car elle est fixée pour au moins 10 ans sur un passeport comme reconnaissance officielle, la signature peut considérablement évoluer, et même en très peu de temps. Le président français Emmanuel Macron en fait une démonstration percutante sur ces dernières années et d'autant plus pertinente qu'elle témoigne psychologiquement de son adaptation progressive à la fonction qu'il occupe tout au sommet de l'Etat. En 2014, il signe en lettres capitales sans son prénom: la hiérarchie des valeurs est faussée puisque c'est ériger son nom d'une manière majeure alors qu'une signature contient des lettres mineures hormis les majuscules initiales. Puis, dans sa conquête du pouvoir, M. Macron signe de façon hyper virile en faisant ressortir la partie androïde de son caractère (quasi-ment que des angles). Ayant accédé à la présidence, c'est d'une manière totalement gynoïde qu'il s'exprime quand on voit les agréables courbes

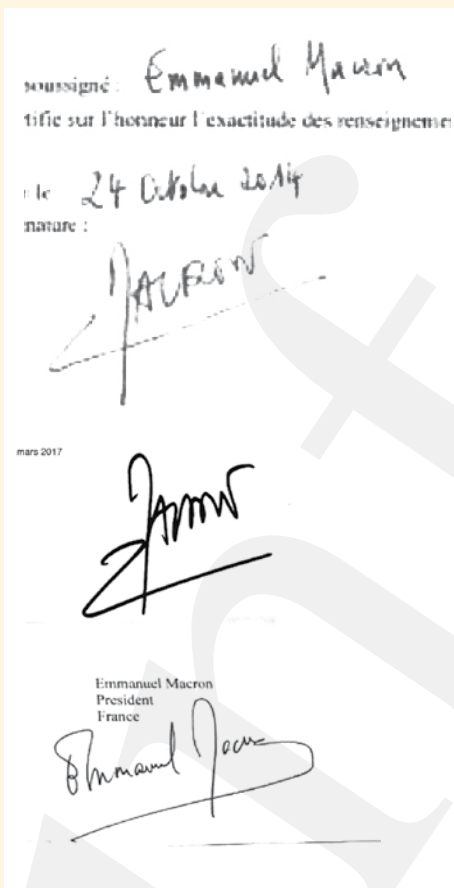


Fig. 12: Emmanuel Macron

qui évoluent ainsi que le soulignement arrondi qui contraste singulièrement avec la signature deux mois auparavant (fig.12). On ne peut s'empêcher de penser que s'il devait retirer de l'argent dans une banque suisse, le caissier aurait sûrement des difficultés à authentifier sa signature.

Conclusion

Si la signature constitue encore maintenant la preuve juridique de sa différence avec autrui, c'est qu'elle est l'émanation la plus condensée de notre qualité à nous mouvoir dans le temps et dans l'espace. Si elle peut nous surprendre, nous gratifier, nous questionner, nous charmer, nous heurter, nous ravir ou nous faire peur, c'est qu'elle touche en priorité l'exquise intelligence qui réside dans notre faculté à nous émouvoir. Le geste qui la condense est tellement porteur d'émotion que sa seule vue peut faire frissonner l'amant ou l'amante et ramener en vie le souvenir d'une personne défunte, à l'exemple de cette amie fondant

en larmes en retrouvant, sur un papier oublié, la signature de sa mère décédée cinq ans plus tôt. On est donc plus identifiable par la magie de ce qu'on ressent que par la pensée qu'on tient.

Maxence Brulard

Graphologue-caractérologue
Rue J.-Imbert-Galloix 4, 1205 Genève
yogamax@bluewin.ch

Remerciement : Durant toute cette série, j'ai été épaulé avec un immense bénéfice intellectuel et technique par le professeur J.J. Perrenoud. Sa grande connaissance de la graphologie ainsi que sa présence précieuse par des conseils éclairés pour la meilleure organisation de l'article, des corrections, et des adaptations nécessaires à la qualité médicale ont enrichi les articles.

Références:

1. Faideau P. Dictionnaire pratique de graphologie. M.A. éd. Paris, 1985
2. Magnat G-E. Poésie de l'écriture. H. Sack éd. Genève, 1944

Messages à retenir

- ◆ Le « cursus scripturae » témoigne de la personnalité sociale tandis que la signature montre la personnalité dans sa nudité psychologique.
- ◆ C'est encore aujourd'hui par leur signature manuscrite que s'engagent dans des traités ou des documents officiels les chefs d'Etat et les hommes politiques à responsabilité.
- ◆ Plus le geste graphique de la signature est proche de celui de l'écriture plus on a la certitude de l'intégrité morale du scripteur.
- ◆ Les paraphes dont s'enrichissent souvent les signatures lisibles donnent d'importants renseignements sur la psychologie de l'auteur.
- ◆ Il existe des signatures lisibles et d'autres illisibles. « Sur dix signatures illisibles, neuf cherchent à dissimuler l'infériorité du signataire » (2).
- ◆ La signature d'un même individu peut évoluer voire se transformer, même rapidement, en fonction des circonstances.